Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)

2 impasse de l'Espéranton
44956 SAINT-HERBLAIN

02 51 80 30 00

L'Udaf 44 intervient auprès des pouvoirs publics (parlementaires, conseil départemental, communes, intercommunalités) pour évaluer et co-construire les politiques en faveur des familles.

Elle **représente et défend** les familles dans près de 54 organismes départementaux, notamment :

- **Prestations – droits des familles :** Caisse d'allocations familiales (Caf), Caisse primaire d'assurance maladie (Cpam), Mutualité sociale agricole (MSA), Centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS).
- **Parentalité :** Schémas départementaux des services aux familles, Commission d'agrément des personnes qui souhaitent adopter, Conseil de familles des pupilles, Comité départemental pour la protection de l'enfance.
- **Logement :** Offices publics de l'Habitat (OPH), commission de médiation DALO, Commission départementale de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX), Fonds de solidarité pour le logement (FSL).
- **Santé :** Établissements de santé publics et privés, Conseil territorial de santé.

HOTEL DE VILLE DE SAINT-LYPHARD
1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

02 40 91 41 08